

La Péri-scolaire de Marin

Quand ?

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin 7h à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h.

Où ?

A la salle Polyvalente de la Mairie de Marin et le vendredi soir au restaurant du groupe scolaire.

Comment inscrire mon ou mes enfants ?

En adhérant à l'association Familles Rurales Marin et en remplissant le dossier d'inscription.

Ces documents sont à rendre à Laurence en lui indiquant les jours et heures de garderie souhaitées.

Combien cela coûte ?

Suivant votre quotient familial

PERISCOLAIRE	QF<800	801<QF<1500	QF<1501
1 heure	2,90 €	3,20 €	3,60 €
la 1/2 heure après 18h30	1,50 €	1,70 €	1,90 €
retard après 19h	15 € par ¼ d'heure		



Qui peut en bénéficier ?

Les enfants scolarisés à l'école de Marin dont le dossier est complet.



ASSOCIATION
DE MARIN

Plus de renseignements ?

Téléphone : 06 74 94 94 37

Mail : peri-marin@orange.fr

<http://famillesruralesmarin.fr>